

11 ALIMENTATION EN EAU POTABLE

L I S T E D E S I N D I C A T E U R S

- Qualité bactériologique des eaux distribuées
- Evolution du prix de l'eau et de ses composantes
- Conformité des unités de distribution d'eau potable
- Protection des captages
- Origine des eaux captées pour l'AEP
- Sécurité de l'approvisionnement
- Qualité des ressources pour l'AEP

12 ZONES HUMIDES

- Charte zones humides du bassin RMC
- Superficies des zones humides Répartition par grands types de milieu
- Inventaires thématiques ou locaux
- Inventaires départementaux
- Programmes de restauration et de gestion des zones humides intégrés aux procédures locales de gestion de l'eau
- Aménagements à l'origine de la dégradation des zones humides

13 PROTECTION DES ESPÈCES

- Qualité hydrobiologique basé sur l'indice IBGN
- Evolution de l'IBGN et du groupe indicateur sur les stations du RNB et du RCB
- Evolution de l'indice poissons
- Etat des peuplements piscicoles basé sur l'indice poissons
- Prélèvement par pêche (Rhône-Saône-Doubs)
- Circulation des poissons état d'équipement des barrages et seuils en passes à poissons et dispositifs de comptage
- Reconquête des axes de vie pour les grands migrateurs
- Schémas départementaux de vocation piscicole état d'avancement
- Plans départementaux de protection des milieux aquatiques et de gestion des ressources piscicoles état d'avancement
- Réseaux d'observation des espèces remarquables

P R I N C I P A U X É L É M E N T S D E

Qualité des eaux distribuées : si le problème majeur reste la contamination bactériologique (10% de la population du bassin est concernée), la pollution par les pesticides est en train de devenir aussi importante (7% de la population). Il convient également de rester vigilant vis à vis des nitrates.

Protection des captages : plus de 50% de la population du bassin est desservie par des captages protégés. La progression est lente et mérite d'être poursuivie à un rythme soutenu.

Sécurité de l'approvisionnement : quelle que soit la taille des collectivités, la faiblesse majeure est liée à la protection des ressources.

Le prix de l'eau et de l'assainissement : les prix dans les départements du bassin tendent à se rapprocher de la moyenne ; de même, les écarts entre le rural et l'urbain s'estompent peu à peu. En 2001, le prix de l'eau et de l'assainissement s'établissait en moyenne à 2,52 €/m³.

21 inventaires départementaux (soit 8 de plus qu'en 2000) en cours ou en projet représentant une couverture de 70 % environ du bassin RMC. Des chiffres très encourageants et permettant d'espérer l'existence d'inventaires sur l'ensemble du bassin à l'horizon 2005 conformément aux **objectifs affichés**.

Près de la moitié des SAGE du bassin et 18 contrats de rivière comportant désormais un volet « zones humides » : inventaire, actions de gestion et de restauration, programme de sensibilisation des acteurs locaux à l'intérêt des zones humides.

Une première liste des adhérents à la charte des zones humides : 36 organismes marquant leur engagement en faveur des zones humides sur la base de leurs actions passées ou futures.

La nécessité de compléter ce module sur des thèmes relatifs aux causes de dégradation de zones humides, à la caractérisation de leur état écologique et à leur évolution dans le temps, etc.

Une qualité biologique des milieux inquiétante au regard des données disponibles sur l'état des peuplements piscicoles.

Des efforts à poursuivre pour la **reconquête des axes de vie des espèces piscicoles migratrices** sur le bassin du Rhône et les fleuves côtiers.

Une bonne couverture du bassin au niveau de **l'élaboration des plans départementaux** de protection des milieux aquatiques et de gestion des ressources piscicoles mais la mise à jour des SDVP doit s'accélérer.

Pour une meilleure **connaissance** de la qualité écologique des milieux, nécessité d'élargir la notion d'espèces patrimoniales à tous les groupements faunistiques (oiseaux, insectes, etc.) et floristiques liés à l'eau avec constitution d'un réseau de suivi et de banques de données.

14 LITTORAL

R E N S E I G N É S

- Typologie des zones homogènes première caractérisation
- Avancement des politiques locales au regard des orientations spécifiques par zone homogène
- Gestion concertée
- Contamination par les micropolluants toxiques
- Qualité des lagunes du languedoc-Roussillon
- Qualité des eaux conchylicoles
- Qualité des eaux de baignade
- Etat des biocénoses marines
- Restauration des potentialités biologiques du littoral par l'aménagement des fonds marins
- Etat d'avancement des opérations "ports propres"
- Niveau d'équipement des aires de carénage des ports de plaisance en système de dépollution
- Evolution du trait de côte

15 DISPOSITIFS DE SUIVI

- Surveillance de la qualité physico-chimique (cours d'eau)
- Développement des réseaux de bassin (cours d'eau)
- Développement des suivis départementaux et régionaux (cours d'eau)
- Surveillance des micropolluants hors pesticides sur eaux (cours d'eau)
- Effort de mesures des micropolluants hors pesticides - tous supports confondus (cours d'eau)
- Surveillance de la qualité biologique (cours d'eau)
- Effort de mesures de la qualité biologique (cours d'eau)
- Surveillance des pesticides (cours d'eau et eaux souterraines)
- Effort de mesures des pesticides (cours d'eau et eaux souterraines)
- Surveillance de la quantité et de la qualité (eaux souterraines)
- Effort de mesures (eaux souterraines)
- Développement des réseaux régionaux et départementaux (eaux souterraines)
- Surveillance radioécologique du Rhône projet de mise en place
- Surveillance des milieux (littoral)
- Réseaux complémentaires mis en œuvre dans le cadre du RLM (littoral)

D I A G N O S T I C

Une progression réelle dans la **connaissance** des milieux littoraux (lagunes, état des biocénoses...), ainsi que les outils de gestion.

Une dynamique confirmée en terme de **démarches locales** de gestion du littoral à l'échelle des zones homogènes, sur le milieu ouvert comme sur les lagunes littorales.

Des problèmes de toxiques limités à quelques zones homogènes mais parfois en augmentation et nécessitant donc des programmes d'action ciblés.

Un programme ambitieux engagé sur l'ensemble des **installations portuaires**.

Une étape franchie dans la **connaissance du fonctionnement du trait de côte** permettant de lancer dès à présent des logiques de gestion plus intégrée de l'érosion.

A l'image de la politique initiée de longue date au niveau du bassin sur les cours d'eau, un **renforcement significatif** des réseaux d'acquisition de données dans les domaines des **eaux souterraines** et du **littoral** ; dans ce cadre général l'effort de connaissance dans le domaine des toxiques est à souligner.

Une implication grandissante des collectivités pour la mise en place de **réseaux complémentaires** à un niveau plus local pour mieux suivre et évaluer l'effet des politiques engagées.

La nécessité de développer maintenant de tels réseaux patrimoniaux sur les **plans d'eau** et sur les **zones humides**.

Un réel besoin de **renforcer les outils d'acquisition de données sur les usages et les pressions**, dans la perspective notamment de soutenir les réflexions liées à la mise en œuvre de la Directive Cadre.

**ALIMENTATION
EN EAU POTABLE**

101

**ZONES
HUMIDES**

107

**PROTECTION
DES ESPÈCES**

115

LITTORAL

127

**DISPOSITIFS
DE SUIVI**

141